

CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DU TÉMISKAMING

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DU TÉMISKAMING

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Renseignements complémentaires	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs du
Centre de santé communautaire du Témiskaming

Rapport sur les états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de santé communautaire du Témiskaming (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Les états financiers ont été préparés par la direction du Centre conformément aux exigences en matière d'information financière comprise dans l'entente entre le Centre et le Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Est.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux exigences en matière d'information financière comprise dans l'entente entre le Centre et le Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Est.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Référentiel comptable et restriction quant à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention des lecteurs sur la note complémentaire 2, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre au Centre de santé communautaire du Témiskaming de se conformer aux exigences en matière d'information financière de l'entente susmentionnée. En conséquence, il est possible que ces états financiers ne puissent se prêter à un autre usage.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux exigences en matière d'information financière comprise dans l'entente entre le Centre et le Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Est, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Marcil Lavallée

OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, les méthodes comptables décrites à la note complémentaire 2 ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 16 juin 2021

Marcil Lavallée

CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DU TÉMISKAMING

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

3

	RLISSNE	Fonds de capital	2021 Total	2020 Total
PRODUITS				
Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Est (RLISSNE)	5 364 014 \$	- \$	5 364 014 \$	5 271 418 \$
Recouvrement de coûts – ACSM	91 788	-	91 788	90 490
Autres	93 882	-	93 882	77 733
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)	-	123 142	123 142	123 142
	5 549 684	123 142	5 672 826	5 562 783
CHARGES				
Salaires contractuels et avantages sociaux				
- Salaires et contractuels	3 894 011	-	3 894 011	3 714 726
- Avantages sociaux	689 533	-	689 533	689 118
	4 583 544	-	4 583 544	4 403 844
Fonctionnement (annexe A)	966 140	-	966 140	1 035 692
Amortissement des immobilisations	-	123 142	123 142	123 142
	5 549 684	123 142	5 672 826	5 562 678
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$	- \$	105 \$

CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DU TÉMISKAMING

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

4

	Non affecté	Fonds de capital	Fonds pour garderies	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT	65 938 \$	439 308 \$	24 456 \$	529 702 \$	529 597 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	-	105
SOLDE À LA FIN	65 938 \$	439 308 \$	24 456 \$	529 702 \$	529 702 \$

CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DU TÉMISKAMING


ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2021

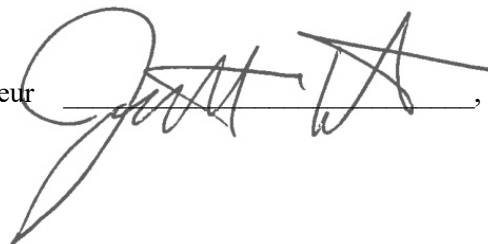
5

	2021	2020
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	372 069 \$	248 119 \$
Débiteurs (note 3)	42 668	61 147
Taxe de vente harmonisée à recevoir	50 326	56 007
Frais payés d'avance	66 922	63 007
	531 985	428 280
IMMOBILISATIONS (note 4)	3 887 273	4 010 415
	4 419 258 \$	4 438 695 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	284 119 \$	337 886 \$
Sommes remboursables au RLISSNE (note 6)	157 472	-
	441 591	337 886
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 7)	3 447 965	3 571 107
	3 889 556	3 908 993
ACTIF NET		
Non affecté	65 938	65 938
Affectations internes		
- Fonds de capital	439 308	439 308
- Fonds pour garderies	24 456	24 456
	529 702	529 702
	4 419 258 \$	4 438 695 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



, administrateur



, administrateur

CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DU TÉMISKAMING

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

6

	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	- \$	105 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	123 142	123 142
Amortissement des apports reportés	(123 142)	(123 142)
	-	105
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	18 479	(9 119)
Taxe de vente harmonisée à recevoir	5 681	(2 020)
Frais payés d'avance	(3 915)	(2 370)
Créditeurs	(53 767)	98 408
Sommes recouvrables par le RLISSNE	157 472	(24 607)
	123 950	60 397
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	123 950	60 397
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	248 119	187 722
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	372 069 \$	248 119 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DU TÉMISKAMING

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

7

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre de santé communautaire du Témiskaming, un organisme sans but lucratif (OSBL) constitué sans capital-actions en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, travaille en partenariat avec la communauté afin de promouvoir la santé des francophones du Témiskaming. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis selon les principales méthodes comptables décrites ci-après pour satisfaire aux exigences de l'entente signé avec le RLISSNE.

Les méthodes comptables suivantes s'écartent des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et sont appliquées pour satisfaire aux exigences de l'entente :

Immobilisations

Les acquisitions courantes d'immobilisations, autres que celles ayant trait au terrain, à l'immeuble et aux améliorations locatives sont comptabilisées à titre de charge au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Indemnités de vacances et temps supplémentaire

Les états financiers ont été établis sur une base de comptabilité d'exercice à l'exception des indemnités de vacances et de temps supplémentaire qui sont comptabilisées lorsqu'elles sont payées. Au 31 mars 2021, les indemnités de vacances et de temps supplémentaire à payer représentent un montant de 252 147 \$ (2020 : 273 216 \$). Ce montant n'est pas comptabilisé dans les états financiers.

Les méthodes comptables suivantes sont conformes aux NCOSBL :

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur le montant définitif de la subvention du RLISSNE.

Comptabilité par fonds

En plus du fonds général, qui comprend les activités du RLISSNE et des autres projets, les fonds suivants sont utilisés par le Centre :

Le Fonds de capital présente les produits et les charges relatifs aux immobilisations tels que l'amortissement des apports reportés ainsi que la charge d'amortissement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Avant que le Centre se retire à titre d'opérateur de garderies, le Fonds pour garderies présentait les produits et les charges relatif à l'exploitation des garderies ainsi que les subventions du Conseil d'administration des services sociaux du district du Témiskaming (CASSDT) reçues pour financer les garderies. Le solde de fonds de garderie est cependant toujours considéré comme affecté puisqu'aucune décision n'a été prise quant à l'utilisation de ce fonds.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Constataion des produits

Le Centre comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées aux charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les contributions non utilisées doivent être retournées aux bailleurs de fonds et sont comptabilisées lorsque le montant est déterminé ou déterminable.

Les subventions et contributions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'autres sources sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord et que le service a été rendu, pourvu que le recouvrement soit raisonnablement assuré.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Centre évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des sommes remboursables au RLISSNE.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le Centre détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et en fonction de la période indiquée ci-dessous :

Immeuble	40 ans
----------	--------

Réduction de valeur des immobilisations

Le Centre comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés représentent des sommes reçues pour l'acquisition ou la construction d'immobilisations. Les apports sont amortis au même rythme que les immobilisations sous-jacentes.

Services reçus à titre bénévole

Le Centre ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre.

CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DU TÉMISKAMING

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

10

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Centre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

3. DÉBITEURS

	2021	2020
Recouvrement de coûts à recevoir	42 668 \$	52 256 \$
Autres	-	8 891
	42 668 \$	61 147 \$

4. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2021	2020
Terrain	439 308 \$	- \$	439 308 \$	439 308 \$
Immeuble	4 925 665	1 477 700	3 447 965	3 571 107
	5 364 973 \$	1 477 700 \$	3 887 273 \$	4 010 415 \$

5. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	212 397 \$	287 689 \$
Sommes à remettre à l'État	71 722	50 197
	284 119 \$	337 886 \$

CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DU TÉMISKAMING

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

11

6. SOMMES REMBOURSABLES AU RÉSEAU LOCAL D'INTÉGRATION DES SERVICES DE SANTÉ DU NORD-EST

Les subventions et les contributions du Centre proviennent principalement du gouvernement provincial de l'Ontario en vertu de la loi qui régit le RLISSNE. Le Centre doit respecter les prévisions budgétaires approuvées par le RLISSNE et tout excédent des subventions et intérêts sur les montants budgétés doit être remboursé au RLISSNE. Tout excédent des dons sur les charges exclues du budget de l'accord peut être conservé par le Centre et utilisé à la discrétion du conseil d'administration au cours des exercices subséquents.

La conciliation des sommes remboursables en date de la fin de l'exercice est la suivante :

	2021	2020
Sommes remboursables au début de l'exercice	- \$	24 607 \$
Plus : sommes remboursables de l'exercice	157 472	-
Moins : fonds remboursés ou utilisés au cours de l'exercice	-	(24 607)
Sommes remboursables à la fin de l'exercice	157 472 \$	- \$

7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

	2021	2020
Solde au début	3 571 107 \$	3 694 249 \$
Moins : amortissement de l'exercice	(123 142)	(123 142)
Solde à la fin	3 447 965 \$	3 571 107 \$

8. RÉGIME DE RETRAITE INTERENTREPRISE

Le Centre contribue au Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP).

Le Régime est à prestations définies et prévoit le paiement d'une rente garantie à la retraite. L'employeur et le personnel cotisent conjointement à la caisse de retraite. L'employé cotise 6,9 % sur le premier 58 700 \$ de salaire admissible et 9,2 % sur le salaire excédant ce montant. La cotisation de l'employeur au régime représente 1,26 fois le taux cotisé par l'employé.

Le Centre détermine la masse salariale admissible selon les dispositions et les conditions d'admissibilité décrites dans le HOOPP. La subvention est versée à la caisse de retraite du régime pour et au nom du Centre.

CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DU TÉMISKAMING

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

12

8. RÉGIME DE RETRAITE INTERENTREPRISE (suite)

En conformité avec le chapitre 3462 du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, la comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée aux régimes interentreprises à prestations définies étant donné que le Centre ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies.

La contribution de l'employeur au régime imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 283 325 \$ (2020 : 276 256 \$).

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour le Centre sont liés aux débiteurs. Le Centre consent du crédit à ses clients et partenaires dans le cours normal de ses activités.

Le Centre établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. La totalité du solde débiteur de recouvrement de coûts est à recevoir d'une entité. Le Centre évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par le Centre en vertu d'un bail pour les locaux et d'un contrat pour du support informatique totalisent 322 600 \$ et les versements pour les prochains exercices sont les suivants :

2022	79 400 \$
2023	78 200 \$
2024	60 000 \$
2025	60 000 \$
2026	45 000 \$

CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DU TÉMISKAMING

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

13

11. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La majorité des produits du Centre proviennent d'une seule source. Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, 95 % des produits proviennent du Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Est (RLISSNE) (2020 : 95 %). La viabilité financière du Centre serait affectée significativement advenant la perte de cette source de revenu.

12. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, le Centre signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de ses programmes et activités qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements à un bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DU TÉMISKAMING

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

14

ANNEXE A – CHARGES DE FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Charges informatiques	220 683 \$	300 209 \$
Entretien et réparations	149 877	131 235
Loyer	126 297	126 453
Services publics	92 185	86 374
Télécommunications	73 756	49 787
Achat de services	53 078	74 674
Assurances	40 149	35 385
Fournitures médicales	38 336	24 600
Activités et conférences	32 701	28 526
Ameublement et équipement	29 862	-
Abonnements	24 392	24 444
Photocopies et impression	15 908	19 273
Charges de bureau	12 299	12 902
Déplacements	12 144	43 638
Autres non-récurrent	10 000	-
Frais de poste et de messagerie	8 091	6 641
Formation du personnel	5 865	35 008
Recrutement	4 057	2 539
Impôts fonciers	1 658	1 656
Programme et administration	-	11 117
Nourriture	-	4 535
Conseil d'administration	-	3 068
Honoraires professionnels	14 802	13 628
	966 140 \$	1 035 692 \$